

L'eau au coeur
du bassin versant de l'Ardèche



Contrat de Rivière
**ARDÈCHE ET
AFFLUENTS D'AMONT**

Dossier définitif
2007



Syndicat Ardèche Claire
Allée du Château - 07200 VOGÜE
Tél. 04 75 37 82 30 - Fax 04 75 37 82 22
site : www.ardècheclaira.fr



RhôneAlpes



Contrat de Rivière Ardèche et affluents d'amont

2007-2014

Juin 2007



Aout 2003	Oct. 2003	2004 / 2008	2009	2010	2010 / 2013
Périmètre	CLE	Elaboration	Approbation	Outils de mise en oeuvre	l'eres actions

SAGE ARDECHE

Juin 2003	Aout 2003	2004 / 2006	2007	2008 / 2014
Agrément	Comité Rivière	Elaboration	Agrément dossier définitif	Travaux

Contrat de Rivière

Life Apron II

Natura 2000 -
B5

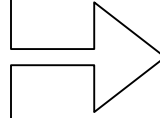
Natura 2000 -
BI

Pôle Excellence
Rurale Gorges

Juin 2007

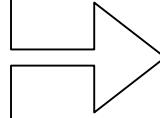


Directive Cadre
Européenne sur l'Eau



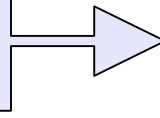
**Bon état des cours d'eau
d'ici 2015**

Directive Eaux
Résiduaires Urbaines



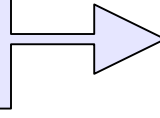
**Conformité des systèmes
d'assainissement**

Natura 2000



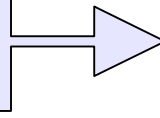
**Définition des objectifs en
cours**

SDAGE



Révision en cours

SAGE Ardèche



Elaboration en cours

QUALITÉ ÉCOLOGIQUE NON SATISFAISANTE

QUALITÉ SANITAIRE INSUFFISANTE DANS LA BOUCLE D'AUBENAS

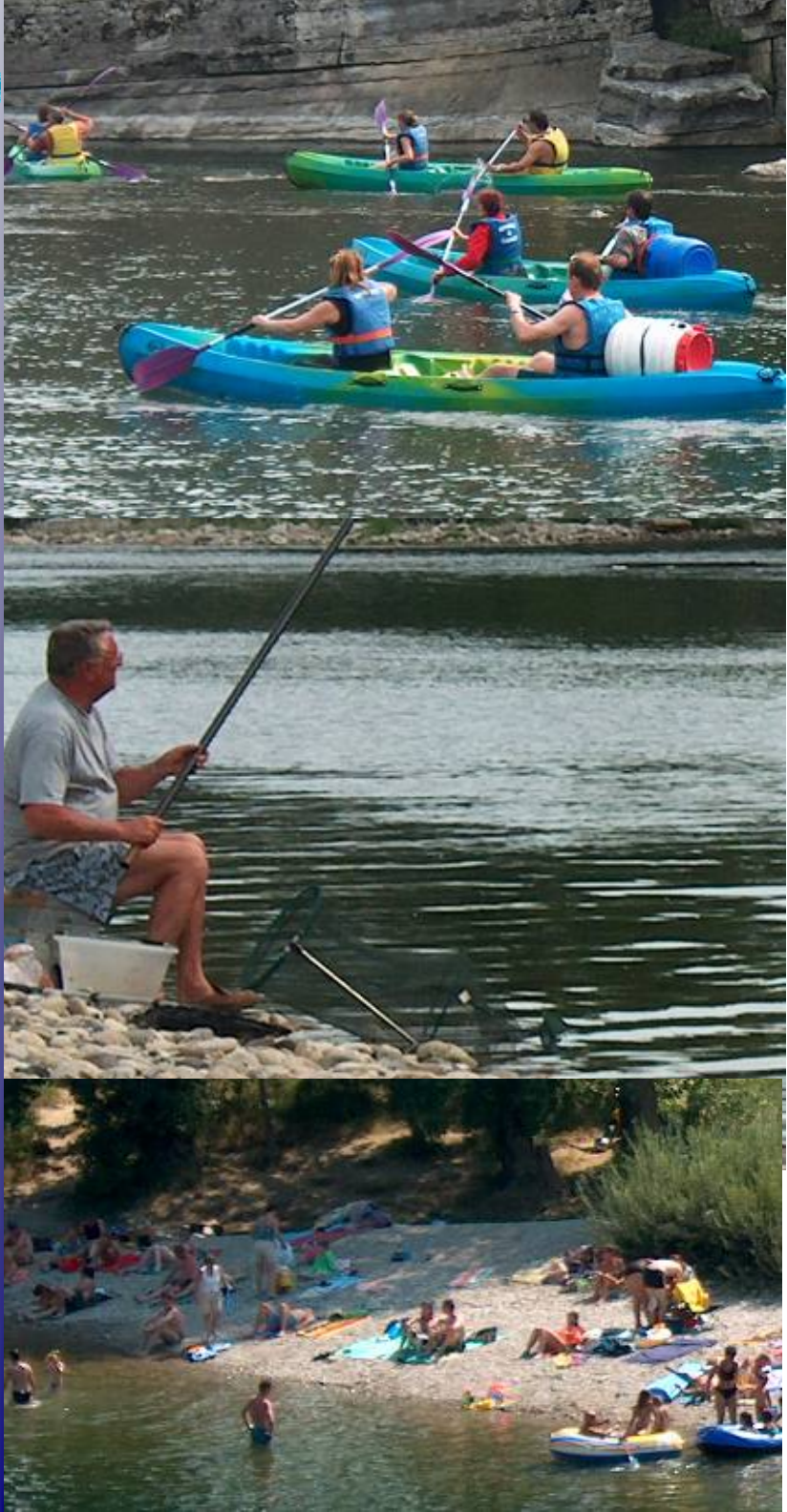
LACUNES DE CONNAISSANCE DE L'ÉTAT CHIMIQUE

ÉTAT PHYSIQUE TRÈS PERTURBÉ

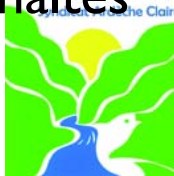
SENSIBILITÉ DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

BOUES ET MATIÈRES DE VIDANGE

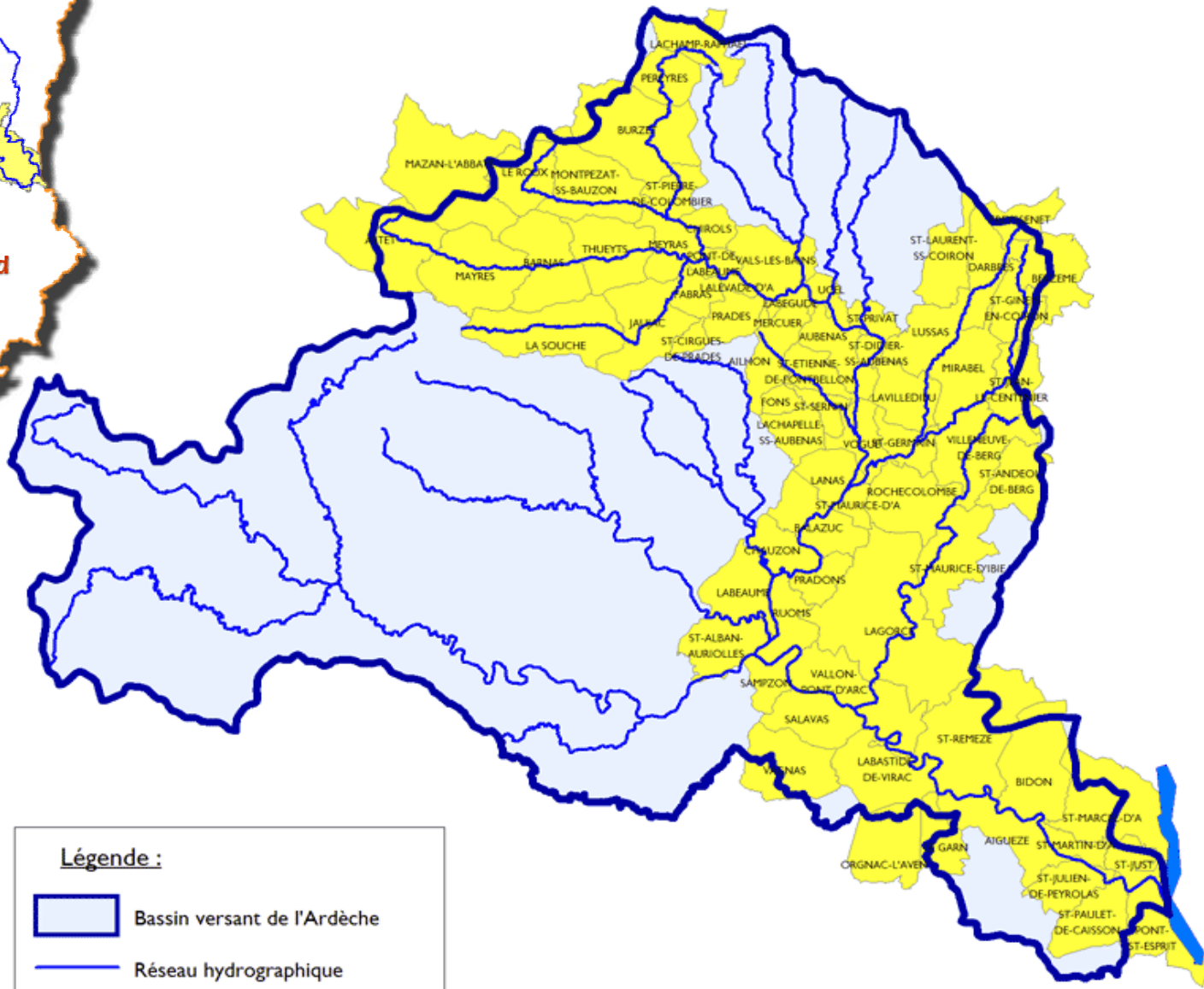
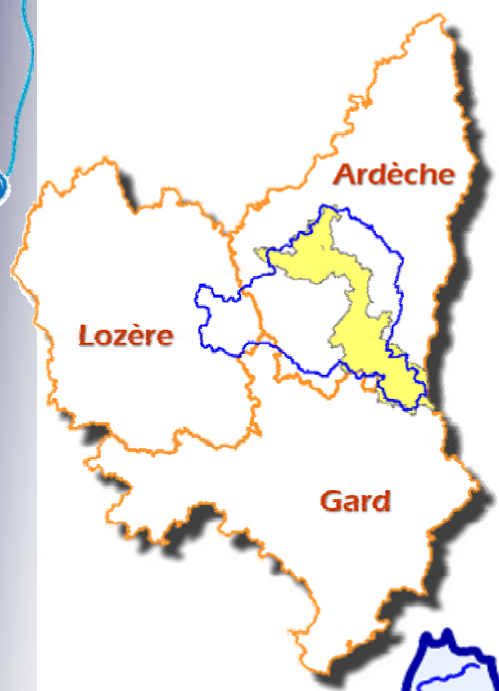
- Malgré les efforts du 1er contrat de rivière
- Indicateurs non conformes (végétaux et poissons)
- Pas de continuité écologique des milieux, impact des rejets d'épuration
- Secteur le plus urbanisé
- Succession de rejets d'épuration
- Qualité bactériologique incompatible avec la baignade
- Pesticides, hydrocarbures, métaux lourds
- Enfouissement du lit et érosions (anciennes extractions)
- Pas de continuité (barrages, digues)
- Eaux parasites et charges estivales
- Pratiques illégales
- Filières hors département






- Activités de loisirs centrées sur la rivière
- Fréquentation concentrée dans l'espace et dans le temps
- Pratiques sur des sites à forte sensibilité environnementale ou paysagère
- Absence de cohérence des activités entre elles : conflits potentiels, pas de lisibilité sur le territoire
- Fragilité juridique pour les communes (pouvoir de police des baignades)
- Peu de sites d'accès public : 3 plages et 3 haltes canoës



Contrat de Rivière Ardèche et affluents d'amont



Légende :

-  Bassin versant de l'Ardèche
-  Réseau hydrographique
-  Contrat de Rivière

Périmètre du Contrat de Rivière



Le dossier Contrat de Rivière comprend:

> le **dossier technique**:

- ✓ Etat des lieux
- ✓ Diagnostic
- ✓ Enjeux et objectifs
- ✓ Le programme action par action
- ✓ Suivi et évaluation

> le **contrat d'engagement** liant les maîtres d'ouvrages, les partenaires et la structure porteuse du Contrat de Rivière

La phase préalable a abouti à la définition de 4 grands objectifs:

1. Atteinte du bon état des masses d'eau d'ici 2015



2. Equilibre des activités sportives et de loisirs et préservation des milieux aquatiques



3. Gestion du risque crue



4. Gestion des étiages



Programme d'actions

➤ 6 volets

Volet A : Restauration/maintien de la qualité des eaux, lutte contre les pollutions et protection des ressources en eau potable

Volet B1 : Restauration- entretien- gestion de la qualité physique des milieux et des paysages

Volet B2 : Prévention des inondations et protection contre les risques concernant les zones urbanisées

Volet B3 : Amélioration de la gestion quantitative de la ressource

Volet B4 : Équilibre des activités de sportives et de loisirs et de la préservation des milieux

Volet C : Coordination, animation, suivi, évaluation, information

➤ 3 priorités « milieu »

Priorité 1 Actions nécessaires pour l'atteinte du bon état / obligations réglementaires

Priorité 2 Actions visant des objectifs supérieurs à ceux imposés par la réglementation

Priorité 3 Actions avec intérêt plus local

Volet A : Restauration-maintien de la qualité des eaux, lutte contre les pollutions et protection des ressources en eau potable

RÉDUCTION DES PROLIFÉRATIONS VÉGÉTALES EN RIVIÈRE

Traiter l'azote et le phosphore des plus grosses sources de
pollution

- *4 stations d'épuration (Lalevade, Boucle d'Aubenas,
Bourday et Ruoms)*



Volet A : Restauration-maintien de la qualité des eaux, lutte contre les pollutions et protection des ressources en eau potable

FILIÈRES DE VALORISATION LOCALE DES MATIÈRES ISSUES DE L'ASSAINISSEMENT

- *Construction commune d'une plateforme de compostage normalisée des boues dans le secteur d'Aubenas*
 - *3 zones de dépôt des matières de vidange (Boucle d'Aubenas, Villeneuve de Berg et secteur Vallon/Salavas)*



Volet B1 : Restauration-entretien-gestion de la qualité physique des milieux et des paysages

RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE D'AUBENAS AU RHONE

Préservation des espèces patrimoniales

- *Aménagement de passes à poissons sur 3 seuils publics et 5 barrages privés*



Volet B2 : Prévention des inondations et protection contre les risques concernant les zones urbanisées

PRESERVATION DES ZONES D'EXPANSION DE CRUES

- *Acquisitions foncières et actions pilotes de préservation des ZEC*

RALENTISSEMENT DYNAMIQUE DES CRUES

- *Ouvrages d'écrêtement des crues dans la boucle d'Aubenas*



Volet B3 : Amélioration de la gestion quantitative de la ressource

AMELIORER LES CONNAISSANCES EN TERME DE DEBITS D'ETIAGE

- *Mise en place du réseau de suivi des débits (création de 6 stations)*
pour
piloter et mettre en oeuvre le **PLAN DE GESTION DES ETIAGES**



Volet B4 : Equilibre des activités de sportives et de loisirs et de la préservation des milieux

Un aménagement réversible des sites

Respectant:

- *les paysages*
- *la dynamique fluviale*

Permettant:

- *l'accueil des P.M.R.(1 site par microterritoire)*

Avec une convention de gestion basée sur:

- *Les principes du contrat de rivière et du SAGE*
- *Les obligations réglementaires relatives aux baignades*

Pour une cohérence de gestion à l'échelle de la vallée, une meilleure lisibilité des pratiques et la garantie d'un service public



Volet B4 : Equilibre des activités de sportives et de loisirs et de la préservation des milieux

AMÉLIORER LA QUALITÉ SANITAIRE sur les sites structurants

- *Amélioration des systèmes d'assainissement*
- *Traitement bactériologique dans les secteurs sensibles (Boucle d'Aubenas)*



Volet C : Coordination, animation, suivi, évaluation, information



AMELIORER LES CONNAISSANCES

Réseau opérationnel de mesures

➤ *6 stations a minima
Pour suivre l'évolution de la
qualité et évaluer l'atteinte des
objectifs fixés*

*Enveloppe budgétaire du contrat :
27 700 000€ à 33 170 000€ selon les capacités financières et
l'engagement des maîtres d'ouvrages*

Volets	Priorités 1	Priorités 2	Priorités 3	Total par volet
Volet A	13 521 000	2 629 800	273 050	16 423 850
Volet B1	5 214 950	397 844	27 000	5 639 794
Volet B2	1 353 739		163 464	1 517 203
Volet B3	150 000			150 000
Volet B4	4 808 618			4 808 618
Volet C	2 631 793		2 000 000	4 631 793
Total par priorité	27 680 100	3 027 644	8 681 474	33 171 258€

Chaque opération fait l'objet d'un plan de financement décliné sur les 7 années du contrat.

Rem: Les priorités sont des priorités milieu. Elles ne définissent pas de priorités en terme de calendrier.



Prochaines étapes

- **20 septembre 2007 :**
passage en Comité d'agrément
- **d'ici fin 2007 :**
signature du contrat d'engagement
entre les maîtres d'ouvrages, partenaires
financiers et structure porteuse
- **dès début 2008 :**
démarrage des premières actions